



AVIS PUBLIC

Propriété sise au 908, rue des Merises (lot 2 694 544) secteur Saint-Jean-Chrysostome

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est qui se tiendra le **mercredi 13 février 2019, à 19 h**, à la salle du conseil d'arrondissement (Centre civique) située au 959, rue Nolin, Lévis (secteur Saint-Jean-Chrysostome), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Permettre un logement additionnel au sous-sol de l'habitation unifamiliale isolée.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 29 janvier 2019

Hélène Jomphe, chef de service